

**RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE  
ANNÉE TÉMOIN PROJETÉE 2005**



## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - SOMMAIRE DU COÛT DU SERVICE DU TRANSPORTEUR PAR FONCTION - 2005 (M\$) .....	4
TABLEAU 2 - RÉPARTITION PAR FONCTION DES ACTIFS DU TRANSPORTEUR - AU 31 DÉCEMBRE 2005 (K\$).....	5
TABLEAU 3 - RÉPARTITION PAR FONCTION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE DU TRANSPORTEUR - 2005 (M\$) .....	6
TABLEAU 4 - DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DES ACTIFS (SUITE).....	8
TABLEAU 5 - SCHÉMA RELATIF À LA RÉPARTITION DES ACTIFS .....	9
TABLEAU 6 - DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE.....	10
TABLEAU 7 - SCHÉMA RELATIF À LA RÉPARTITION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE .....	17
TABLEAU 8 - DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE PAR SERVICE .....	20
TABLEAU 9 - RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE 2005 DE LA SOUS-FONCTION <i>AUTRES INTERCONNEXIONS</i> .....	22
TABLEAU 10 - RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE DE TRANSPORT 2005.....	23

**Tableau 1 - Sommaire du coût du service du Transporteur par fonction - 2005 (M\$)**

Fonctions	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
	Actifs au 31 décembre				Rendement sur la base de tarification (note 2)	Dépenses nécessaires à la prest. du serv.				Revenus requis (4 + 7)
Spécifiques	CCR et CT (note 1)	Soutien (note 1)	Total	Spécifiques		CCR et CT (note 3)	Soutien (note 3)	Total		
<b>Raccordements des centrales</b>	<b>1 724,8</b>	<b>19,3</b>	<b>50,5</b>	<b>1 794,7</b>	<b>147,9</b>	<b>78,0</b>	<b>19,1</b>	<b>30,6</b>	<b>127,7</b>	<b>275,6</b>
Postes élévateurs	1 388,4	15,5	40,7	1 444,6	119,0	66,2	15,4	24,6	106,2	225,3
Lignes de raccordements	336,5	3,8	9,9	350,1	28,8	11,7	3,7	6,0	21,4	50,3
<b>Réseau</b>	<b>9 859,3</b>	<b>110,3</b>	<b>288,9</b>	<b>10 258,5</b>	<b>845,3</b>	<b>596,4</b>	<b>109,4</b>	<b>174,8</b>	<b>880,6</b>	<b>1 725,9</b>
Très haute tension	6 669,8	74,6	195,4	6 939,8	571,9	409,6	74,0	118,2	601,9	1 173,7
450 kV	812,3	9,1	23,8	845,2	69,6	25,4	9,0	14,4	48,8	118,5
Haute tension	2 377,2	26,6	69,6	2 473,5	203,8	161,3	26,4	42,1	229,8	433,7
<b>Raccordements des clients</b>	<b>1 863,4</b>	<b>20,9</b>	<b>54,6</b>	<b>1 938,9</b>	<b>159,8</b>	<b>203,3</b>	<b>20,7</b>	<b>33,0</b>	<b>257,0</b>	<b>416,8</b>
Postes abaisseurs	1 592,2	17,8	46,6	1 656,6	136,5	181,6	17,7	28,2	227,5	364,0
Raccordement clients haute tension	271,3	3,0	7,9	282,2	23,3	21,6	3,0	4,8	29,5	52,7
<b>Interconnexions</b>	<b>815,5</b>	<b>9,1</b>	<b>23,9</b>	<b>848,5</b>	<b>69,9</b>	<b>79,4</b>	<b>9,0</b>	<b>14,5</b>	<b>102,9</b>	<b>172,8</b>
Churchill Falls	194,0	2,2	5,7	201,8	16,6	16,2	2,2	3,4	21,8	38,4
Autres	621,6	7,0	18,2	646,7	53,3	63,2	6,9	11,0	81,1	134,4
<b>Total</b>	<b>14 263,1</b>	<b>159,6</b>	<b>417,9</b>	<b>14 840,6</b>	<b>1 222,9</b>	<b>957,0</b>	<b>158,3</b>	<b>252,8</b>	<b>1 368,1</b>	<b>2 591,0</b>

Note 1: répartition des actifs des fonctions CCR, CT et Soutien au prorata des actifs spécifiques au 31 décembre.

Note 2: répartition du rendement sur la base de tarification (HQT-6, document 2 révisé 08-04-2005) au prorata des actifs au 31 décembre.

Note 3: répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service des fonctions CCR, CT et Soutien au prorata des actifs spécifiques au 31 décembre.

**Tableau 2 - Répartition par fonction des actifs du Transporteur - au 31 décembre 2005 (k\$)**

(1) Rubrique	(3) Raccordements des centrales		(4) Total	(6) Réseau				(9) Raccordements des clients			(12) Interconnexions			(15) CCR et CT	(16) Soutien	(17) Total
	(2) Postes élévateurs	Lignes de raccordements		(5) Très haute tension	450 kV	(7) Haute tension	Total	(8) Total	(10) Postes abaisseurs	Raccordements clients HT	Total	(11) Total	(12) Churchill Falls			
<b>1 Immobilisations en exploitation</b>																
2 Coût d'origine																
3 Postes	1 740 313		1 740 313	5 186 593	37 804	1 168 961	6 393 357	2 465 633	243 223	2 708 856	211 057	741 151	952 208			11 794 734
4 Lignes		404 897	404 897	3 824 953	885 934	1 971 515	6 682 402		128 425	128 425	95 760	119 475	215 235			7 430 958
5 Autres actifs de réseaux						16 465	16 465					74	74	259 270	177 565	453 373
6 Actifs de soutien															739 586	739 586
7 Total	1 740 313	404 897	2 145 209	9 011 545	923 738	3 156 941	13 092 225	2 465 633	371 648	2 837 281	306 817	860 700	1 167 517	259 270	917 150	20 418 651
8 Amortissement cumulé																
9 Postes	363 046		363 046	1 520 249	16 084	439 141	1 975 474	904 695	91 929	996 624	67 919	228 097	296 015			3 631 160
10 Lignes		74 732	74 732	1 012 646	139 121	552 172	1 703 939		25 329	25 329	47 169	29 992	77 161			1 881 162
11 Autres actifs de réseaux						6 966	6 966					74	74	209 183	124 654	340 877
12 Actifs de soutien															464 149	464 149
13 Total	363 046	74 732	437 779	2 532 896	155 205	998 279	3 686 379	904 695	117 258	1 021 953	115 088	258 163	373 250	209 183	588 804	6 317 348
14 Valeur nette																
15 Postes	1 377 266		1 377 266	3 666 343	21 720	729 820	4 417 883	1 560 938	151 294	1 712 232	143 138	513 054	656 193			8 163 574
16 Lignes		330 164	330 164	2 812 306	746 813	1 419 343	4 978 463		103 095	103 095	48 591	89 483	138 074			5 549 796
17 Autres actifs de réseaux						9 499	9 499							50 087	52 910	112 496
18 Actifs de soutien															275 437	275 437
19 Total	1 377 266	330 164	1 707 431	6 478 650	768 533	2 158 663	9 405 645	1 560 938	254 389	1 815 327	191 729	602 537	794 266	50 087	326 347	14 101 303
<b>20 Actifs incorporels</b>																
21 Coût d'origine	41	3 079	3 120	103 553	41 864	198 415	343 833	1 716	10 018	11 734	208	9 925	10 133	188 943	120 480	678 244
22 Amortissement cumulé	38	1 177	1 216	20 677	4 823	50 150	75 650	463	3 006	3 469	84	2 100	2 184	101 466	61 937	245 921
23 Valeur nette	3	1 902	1 905	82 876	37 041	148 265	268 183	1 253	7 012	8 265	124	7 825	7 949	87 478	58 543	432 322
<b>24 Dépenses non amorties et autres actifs</b>																
25 Avantages sociaux futurs - Actif	2 690	400	3 090	27 022	212	16 202	43 436	23 082	2 304	25 386	1 014	3 535	4 549	25 711	32 814	134 986
26 Avantages sociaux futurs - Passif	-1 529	-227	-1 757	-15 361	-121	-9 210	-24 692	-13 121	-1 310	-14 431	-576	-2 010	-2 586	-14 615	-18 653	-76 734
27 Mesures de réduction de l'effectif																
28 Frais de développement et autres frais reportés	993	239	1 233	4 732	581	1 664	6 976	1 127	189	1 315	138	440	579	99	279	10 481
29 Remboursement gouvernemental		1 966	1 966	42 967	1 458	41 560	85 986		6 187	6 187		4 295	4 295			98 433
30 Total	2 154	2 378	4 532	59 360	2 130	50 216	111 707	11 087	7 369	18 457	576	6 261	6 837	11 194	14 439	167 166
<b>31 Fonds de roulement</b>																
32 Encaisse	1 241	178	1 419	12 247	95	7 204	19 546	10 179	1 024	11 203	468	1 530	1 997	10 063	14 392	58 619
33 Matériaux, combustibles et fournitures	7 695	1 855	9 550	36 660	4 501	12 889	54 049	8 728	1 460	10 188	1 072	3 410	4 482	769	2 162	81 200
34 Total	8 936	2 034	10 969	48 907	4 596	20 093	73 595	18 907	2 484	21 391	1 540	4 940	6 479	10 831	16 553	139 819
<b>35 Total au 31 décembre</b>	<b>1 388 359</b>	<b>336 478</b>	<b>1 724 837</b>	<b>6 669 793</b>	<b>812 300</b>	<b>2 377 237</b>	<b>9 859 330</b>	<b>1 592 186</b>	<b>271 255</b>	<b>1 863 441</b>	<b>193 969</b>	<b>621 563</b>	<b>815 531</b>	<b>159 590</b>	<b>417 882</b>	<b>14 840 611</b>

**Tableau 3 - Répartition par fonction des dépenses nécessaires à la prestation du service du Transporteur - 2005 (M\$)**

(1) Rubrique	(2) Raccordements des centrales			(5) Très haute tension	(6) Réseau			(9) Raccordements des clients			(12) Interconnexions			(15) CCR et CT	(16) Soutien	(17) Total
	(3) Postes élévateurs	(4) Lignes de raccordements	(4) Total		(7) 450 kV	(7) Haute tension	(8) Total	(10) Postes abaisseurs	(10) Raccordements clients HT	(11) Total	(12) Churchill Falls	(13) Autres	(14) Total			
1 <b>Charges nettes d'exploitation</b>	<b>12,1</b>	<b>1,9</b>	<b>14,0</b>	<b>120,7</b>	<b>1,1</b>	<b>69,1</b>	<b>190,8</b>	<b>98,1</b>	<b>10,0</b>	<b>108,2</b>	<b>4,7</b>	<b>14,7</b>	<b>19,4</b>	<b>121,0</b>	<b>187,6</b>	<b>640,9</b>
2 Charges brutes directes	9,0	1,3	10,3	88,7	0,7	52,2	141,6	73,7	7,4	81,1	3,4	11,1	14,5	72,9	104,2	424,6
3 Charges de services partagés	6,2	0,8	6,9	53,5	0,4	28,8	82,7	40,0	4,2	44,2	1,8	6,1	7,9	74,3	104,4	320,5
4 Rendement des fournisseurs	0,2	0,0	0,3	2,5	0,0	1,5	4,0	2,1	0,2	2,3	0,1	0,4	0,5	7,0	1,4	15,5
5 Coûts capitalisés	-2,9	-0,1	-3,0	-19,2		-10,3	-29,6	-13,6	-1,2	-14,8	-0,4	-1,4	-1,9	-15,2	-14,8	-79,2
6 Facturation interne émise	-0,4	-0,1	-0,5	-4,8	-0,1	-3,0	-7,9	-4,1	-0,6	-4,7	-0,2	-1,5	-1,6	-18,0	-7,7	-40,5
7 <b>Autres charges</b>	<b>51,1</b>	<b>9,3</b>	<b>60,4</b>	<b>278,3</b>	<b>22,8</b>	<b>91,0</b>	<b>392,1</b>	<b>80,8</b>	<b>11,6</b>	<b>92,3</b>	<b>11,0</b>	<b>47,6</b>	<b>58,6</b>	<b>37,1</b>	<b>64,6</b>	<b>705,2</b>
8 Achats de services de transport												20,7	20,7			20,7
9 Achats d'électricité															7,5	7,5
10 Amortissement et déclassement	35,4	5,5	40,9	203,2	13,6	64,6	281,3	62,9	8,6	71,5	8,8	19,9	28,7	35,6	40,1	498,0
11 Taxes	15,8	3,8	19,6	75,1	9,2	26,4	110,8	17,9	3,0	20,9	2,2	7,0	9,2	1,6	17,0	179,0
12 <b>Frais corporatifs</b>	<b>3,0</b>	<b>0,7</b>	<b>3,7</b>	<b>14,2</b>	<b>1,7</b>	<b>4,7</b>	<b>20,5</b>	<b>3,4</b>	<b>0,6</b>	<b>4,0</b>	<b>0,4</b>	<b>1,3</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,7</b>	<b>30,8</b>
13 <b>Intérêts reliés au remboursement gouvernemental</b>		<b>-0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>-3,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>-3,0</b>	<b>-6,3</b>		<b>-0,5</b>	<b>-0,5</b>		<b>-0,3</b>	<b>-0,3</b>			<b>-7,2</b>
14 <b>Facturation externe</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,7</b>		<b>-0,1</b>	<b>-0,1</b>		<b>-0,1</b>	<b>-1,6</b>
15 <b>DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE</b>	<b>66,2</b>	<b>11,7</b>	<b>78,0</b>	<b>409,6</b>	<b>25,4</b>	<b>161,3</b>	<b>596,4</b>	<b>181,6</b>	<b>21,6</b>	<b>203,3</b>	<b>16,2</b>	<b>63,2</b>	<b>79,4</b>	<b>158,3</b>	<b>252,8</b>	<b>1 368,1</b>

**Tableau 4 - Description des facteurs de répartition des actifs**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la vice-présidence Exploitation des installations (VPEI) ainsi que d'autres unités. La VPEI comprend le Bureau du VPEI et la direction Plans et stratégies d'affaires, la direction Téléconduite et quatre directions de territoire. En ce qui concerne les autres unités du Transporteur, celles-ci sont le Bureau du Président d'Hydro-Québec TransÉnergie, le Contrôleur ainsi que les directions Ressources humaines, Commercialisation, Planification des actifs et affaires réglementaires, Contrôle des mouvements d'énergie et Expertise et support technique de transport.
Postes	Affectation directe	Les postes sont attribués directement aux fonctions concernées.
Lignes	Affectation directe	Les lignes sont attribuées directement aux fonctions concernées.
Autres actifs de réseau	Affectation directe	Les autres actifs de réseau sont attribués directement aux fonctions concernées.
Actifs de soutien	Affectation directe	Les actifs de soutien sont attribués directement aux fonctions concernées.
Actifs incorporels	Affectation directe	Les actifs incorporels sont attribués directement aux fonctions concernées.
Avantages sociaux futurs – Actifs	Masse salariale	Les Avantages sociaux futurs – Actifs sont attribués selon la masse salariale aux différentes fonctions.

**Tableau 4 - Description des facteurs de répartition des actifs (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Avantages sociaux futurs – Passif	Masse salariale	Les Avantages sociaux futurs – Passifs sont attribués selon la masse salariale aux différentes fonctions.
Mesures de réduction de l'effectif	Masse salariale	Les Mesures de réduction de l'effectif sont attribuées selon la masse salariale aux différentes fonctions.
Frais de développement et autres frais reportés	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les frais de développement et autres frais reportés sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de l'année concernée.
Remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le remboursement gouvernemental est attribué aux différentes fonctions sur la base des immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire sud de l'année concernée.
Encaisse réglementaire	Charges brutes directes	L'encaisse réglementaire est attribuée selon les charges brutes directes aux différentes fonctions.
Matériaux, combustibles et fournitures	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les matériaux, combustibles et fournitures sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de l'année concernée.

**Tableau 5 - Schéma relatif à la répartition des actifs**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement
	Corpo.		VP Exploitation						Postes éleveurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres			
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O												
<b>Immobilisations en exploitation</b>																				
Postes					•				•		•		•		•		•			Affectation directe
						•			•		•		•		•		•			Affectation directe
							•		•		•		•		•		•			Affectation directe
								•	•		•		•		•		•			Affectation directe
Lignes					•				•		•		•		•		•			Affectation directe
						•			•		•		•		•		•			Affectation directe
							•		•		•		•		•		•			Affectation directe
								•	•		•		•		•		•			Affectation directe
Autres actifs de réseau	•																			Affectation directe
		•																		Affectation directe
			•																	Affectation directe
				•																Affectation directe
					•															Affectation directe
						•														Affectation directe
							•													Affectation directe
Actifs de soutien	•																			Affectation directe
		•																		Affectation directe
			•																	Affectation directe
Actifs incorporels	•																			Affectation directe
		•																		Affectation directe
			•																	Affectation directe
				•																Affectation directe
					•															Affectation directe
						•														Affectation directe
							•													Affectation directe
Avantages sociaux futurs - Actif	•																			Masse salariale
Avantages sociaux futurs - Passif	•																			Masse salariale
Mesures de réduction de l'effectif	•																			Masse salariale
Frais de développement et autres frais reportés	•																			Immo. nettes + actifs incorpo. nets
Remboursement gouvernemental	•																			Immo. nettes lignes aériennes Terr. Sud
Encaisse	•																			Charges brutes directes
Matériaux, combustibles et fournitures	•																			Immo. nettes + actifs incorpo. nets

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la vice-présidence Exploitation des installations (VPEI) ainsi que d'autres unités. La VPEI comprend le Bureau du VPEI et la direction Plans et stratégies d'affaires, la direction Téléconduite et quatre directions de territoire. En ce qui concerne les autres unités du Transporteur, celles-ci sont le Bureau du Président d'Hydro-Québec TransÉnergie, le Contrôleur ainsi que les directions Ressources humaines, Commercialisation, Planification des actifs et affaires réglementaires, Contrôle des mouvements d'énergie et Expertise et support technique de transport.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la Direction contrôle des mouvements d'énergie, sont attribués directement à la fonction Soutien.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et la direction Plans et stratégies d'affaires, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à la Direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, sont attribués directement à la fonction Soutien.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et la direction Plans et stratégies d'affaires, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à la direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et la direction Plans et stratégies d'affaires, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à la direction Téléconduite est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Heures de maintenance	Pour le Bureau du VPEI et la direction Plans et stratégies d'affaires, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Affectation directe	Le montant relatif à la direction Téléconduite est attribué directement à la fonction CCR et CT.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	Heures de maintenance	Le montant relatif à la direction Téléconduite est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour le Bureau du VPEI et la direction Plans et stratégies d'affaires, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures aux investissements de la VPEI.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Les montants relatifs à la Direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures aux investissements de chacun des territoires.
Facturation interne émise	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Facturation interne émise	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne émise	Affectation directe	Les montants relatifs à la direction Téléconduite sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne émise	Heures de maintenance	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacun des territoires.
Achats de services de transport	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Interconnexions autres.
Achats d'électricité	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.
Amortissement et déclassé	Affectation directe	Les montants relatifs à l'amortissement des immobilisations en exploitation ainsi que les actifs incorporels sont attribués directement aux fonctions.
Amortissement et déclassé	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à l'amortissement autres que ceux mentionnés précédemment sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de l'année concernée.
Taxes municipales et scolaires	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.

**Tableau 6 - Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Taxes autres	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de l'année concernée.
Frais corporatifs	50 % charges brutes directes 50 % immobilisations nettes	Le montant est réparti entre les fonctions selon la règle corporative, c'est-à-dire dans une proportion de 50 % selon les charges brutes directes et 50 % selon les immobilisations nettes.
Intérêts reliés au remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le montant relatif à cette rubrique est attribué aux différentes fonctions selon les immobilisations nettes des lignes aériennes de la direction Transport Sud de l'année concernée.
Facturation externe	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Facturation externe	Affectation directe	Pour le Bureau du VPEI et la direction Plans et stratégies d'affaires, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Facturation externe	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Pour les directions territoriales de la VPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les immobilisations nettes et les actifs incorporels nets de chacun des territoires.

**Tableau 7 - Schéma relatif à la répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement				
	Corpo.		VP Exploitation						Postes éleveurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres							
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O																
Charges brutes directes	●																		Affectation directe					
	●		●																		Affectation directe			
	●			●																		Heures de maintenance		
	●				●																		Affectation directe	
	●					●																		Heures de maintenance
	●						●																	
Charges de services partagés	●																		Affectation directe					
	●		●																		Affectation directe			
	●			●																		Heures de maintenance		
	●				●																		Affectation directe	
	●					●																		Heures de maintenance
	●						●																	
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	●																		Affectation directe					
	●		●																		Affectation directe			
	●			●																		Heures de maintenance		
	●				●																		Affectation directe	
	●					●																		Heures de maintenance
	●						●																	
Rendement du fournisseur Hydro-Québec TransÉnergie Télécom. réseau de transport	●																		Affectation directe					
	●		●																		Affectation directe			
	●			●																		Heures de maintenance		
	●				●																		Affectation directe	
	●					●																		Heures de maintenance
	●						●																	



**Tableau 7 - Schéma relatif à la répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

Rubrique	Centres de coûts								Racc. centrales		Réseau			Racc. clients		Interconnexions		CCR et CT	Soutien	Critère de classement
	Corpo.		VP Exploitation						Postes éleveurs	Lignes de racc.	Très haute tension	450 kV	Haute tension	Postes abaisseurs	Racc. clients HT	Churchill Falls	Autres			
	Sup.	CME	Sup.	Télec.	Terr. N	Terr. S	Terr. E	Terr. O												
Taxes municipales et scolaires	•																		Affectation directe	
Taxes autres	•								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Immo. nettes + actifs incorp. nets	
Frais corporatifs	•								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	50% charges brutes et 50% immo. nettes	
Intérêts reliés au remboursement gouv.	•								•	•	•	•		•					Immo. nettes lignes aériennes Terr. Sud	
Facturation externe	•																		Affectation directe	
		•							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
			•						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
				•					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
				•					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	
					•				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Heures de maintenance	

**Tableau 8 - Description des facteurs de répartition du coût du service par service**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Postes élévateurs	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (en excluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Lignes de raccordements	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (en excluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Très haute tension	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
450 kV	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Haute tension	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Postes abaisseurs	Affectation directe	Le montant de cette rubrique est affecté directement au service de charge locale.
Raccordements clients HT	Affectation directe	Le montant de cette rubrique est affecté directement au service de charge locale.

**Tableau 8 - Description des facteurs de répartition du coût du service par service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Churchill Falls	Pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti directement en proportion de la demande en puissance au moment de la pointe annuelle coïncidente pour le service de charge locale (y incluant Churchill Falls) et pour le service de point à point à long terme.
Autres interconnexions	Capacité de transit	Le montant de cette rubrique est réparti proportionnellement aux capacités de transit en importation pour le service de la charge locale et proportionnellement aux capacités de transit en exportation pour le service de point à point à long terme

**Tableau 9 - Répartition du coût du service 2005 de la sous-fonction *Autres Interconnexions***

(1) Rubrique	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Interconnexions					
	HQ-OH	Brascan	HQ-NY	HQ-NE	HQ-NB	Total
<b>1 Capacité de transit 2005 (MW)</b>						
2 Import	720	330	1 000	1 870	785	4 705
3 Export	1 295	215	2 125	2 305	1 200	7 140
4 Total	2 015	545	3 125	4 175	1 985	11 845
<b>5 Immobilisations 2005 (M\$)</b>	34	8	203	289	88	622
<b>6 Revenus requis 2005 (M\$)</b>						
7 Charge locale	2,6	1,0	14,1	28,0	7,5	53,2
8 Point à point	4,7	0,7	29,9	34,5	11,5	81,2
9 total	7,3	1,7	43,9	62,4	19,1	134,4

Tableau 10 - Répartition du coût du service de transport 2005

(1) Fonctions	(2) - (7) Répartition par fonction						(8) - (11) Répartition par composante				(12) - (17) Répartition par service					
	Attributions spécifiques	CCR et CT	Soutien	Sous-total	Rendement sur base tarifaire	Total Coût du service	% Énergie	% Puissance	Énergie	Puissance	% Charge locale	% Point à point	Facteur de répartition †	Charge locale	Point à point	Total Coût du service
1 <b>Raccordements des centrales</b>	<b>78,0</b>	<b>19,1</b>	<b>30,6</b>	<b>127,7</b>	<b>147,9</b>	<b>275,6</b>			<b>0</b>	<b>275,6</b>				<b>271,8</b>	<b>3,8</b>	<b>275,6</b>
2 Postes élévateurs	66,2	15,4	24,6	106,2	119,0	225,3	0,00%	100,00%	0	225,3	98,62%	1,38%	A	222,2	3,1	225,3
3 Lignes de raccordements	11,7	3,7	6,0	21,4	28,8	50,3	0,00%	100,00%	0	50,3	98,62%	1,38%	A	49,6	0,7	50,3
4 <b>Réseau</b>	<b>596,4</b>	<b>109,4</b>	<b>174,8</b>	<b>880,6</b>	<b>845,3</b>	<b>1 725,9</b>			<b>0</b>	<b>1 725,9</b>				<b>1 705,6</b>	<b>20,3</b>	<b>1 725,9</b>
5 Très haute tension	409,6	74,0	118,2	601,9	571,9	1 173,7	0,00%	100,00%	0	1 173,7	98,82%	1,18%	B	1 159,9	13,8	1 173,7
6 450 kV	25,4	9,0	14,4	48,8	69,6	118,5	0,00%	100,00%	0	118,5	98,82%	1,18%	B	117,1	1,4	118,5
7 Haute tension	161,3	26,4	42,1	229,8	203,8	433,7	0,00%	100,00%	0	433,7	98,82%	1,18%	B	428,6	5,1	433,7
8 <b>Raccordements des clients</b>	<b>203,3</b>	<b>20,7</b>	<b>33,0</b>	<b>257,0</b>	<b>159,8</b>	<b>416,8</b>			<b>0</b>	<b>416,8</b>				<b>416,8</b>	<b>0,0</b>	<b>416,8</b>
9 Postes abaisseurs	181,6	17,7	28,2	227,5	136,5	364,0	0,00%	100,00%	0	364,0	100,00%	0,00%	C	364,0	0,0	364,0
10 Raccordement clients HT	21,6	3,0	4,8	29,5	23,3	52,7	0,00%	100,00%	0	52,7	100,00%	0,00%	C	52,7	0,0	52,7
11 <b>Interconnexions</b>	<b>79,4</b>	<b>9,0</b>	<b>14,5</b>	<b>102,9</b>	<b>69,9</b>	<b>172,8</b>			<b>0</b>	<b>172,8</b>				<b>91,1</b>	<b>81,7</b>	<b>172,8</b>
12 Churchill Falls	16,2	2,2	3,4	21,8	16,6	38,4	0,00%	100,00%	0	38,4	98,82%	1,18%	B	37,9	0,5	38,4
13 Autres	63,2	6,9	11,0	81,1	53,3	134,4	0,00%	100,00%	0	134,4	39,57%	60,43%	D	53,2	81,2	134,4
14 <b>Total</b>	<b>957,0</b>	<b>158,3</b>	<b>252,8</b>	<b>1 368,1</b>	<b>1 222,9</b>	<b>2 591,0</b>			<b>0</b>	<b>2 591,0</b>				<b>2 485,2</b>	<b>105,8</b>	<b>2 591,0</b>

† (A) Portion puissance excluant Churchill Falls : Charge locale = 28 965 MW, Service point à point LT = 405 MW.

(B) Portion puissance incluant Churchill Falls : Charge locale = 34 060 MW, Service point à point LT = 405 MW.

(C) Affectation directe à la charge locale

(D) Capacité de transit : Charge locale = Importations, Service point à point = Exportations